

CATALOGUE

FORMATIONS 2019

Version septembre 2019

Bienvenue en formation dans le réseau ACHIL ACEPP

Fédération départementale de l'ACEPP

Un réseau de crèches et d'initiatives parentales pour l'accueil des jeunes enfants et de leurs familles

ACHIL ACEPP Organisme de formation



Certifié



Datadock

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Qui sommes-nous ? La fédération : ACHIL ACEPP

Coopérer

Crèches,
Multi-accueils

Innover

Coéducation

Relais assistants maternels

Accueillir

Collaboratio

S'impliquer

*Lieux d'accueil
enfants parents*

Diversité

ACHIL ACEPP s'engage pour :

- La reconnaissance du parent comme premier éducateur de l'enfant
- La qualité de l'accueil et l'éveil de l'enfant
- La coopération parents professionnel-le-s en lien avec les partenaires pour le développement des initiatives collectives parentales citoyennes ancrées dans le territoire
- L'ouverture à tous et le respect de la diversité des pratiques parentales

Nos activités :

- Accompagner la démarche participative dans les projets petite enfance et parentalité
- Créer, gérer et pérenniser un réseau d'initiatives et de service petite enfance et parentalité
- Animer un réseau de lieux d'accueil et d'initiatives parentales
- Former des bénévoles associatifs et des professionnel-le-s
- Mettre à disposition de l'information et de la documentation auprès d'un public de parents et professionnel-le-s de la petite enfance.

Notre charte déontologique

Le Réseau ACHIL ACEPP Formation s'engage à :

- Envisager l'acte de formation comme un temps d'apprentissage, de réflexion permettant les découvertes, la création, l'inventivité où chacun puisse penser, échanger, se rencontrer... et non dans une logique d'uniformisation des pratiques
- Défendre une approche plurielle de la formation, non-dogmatique, afin d'éclairer et de nourrir la diversité de tous.
- Favoriser la place des bénévoles associatifs et des parents dans nos formations
- Respecter les participants dans leurs convictions et ne pas promouvoir un lieu d'accueil ou une pratique spécifique comme modèle unique.

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Un organisme de formation

Nos objectifs :

- Concevoir des dispositifs de formation adaptés aux besoins des professionnel-le-s et bénévoles
- Transmettre savoirs, méthodes et outils en lien avec la pratique professionnelle des stagiaires
- Permettre l'ouverture, la recherche personnelle et professionnelle
- Créer des liens entre structures et entre individus d'une même structure
- Échanger des pratiques et des réflexions entre professionnel-le-s et entre parents
- Favoriser une démarche individuelle en respectant l'expression de chacun, la participation au groupe, et l'interrogation de chacun sur ses pratiques
- Construire une pensée collectivement et amorcer un changement de regard
- Prendre du recul sur ses pratiques quotidiennes et son contexte.

Enfants

Professionnel-le-s

Se former

Parental

Entreprendre
et gérer

Bénévoles

Respect

Partager

Échanger

REAAP

Construire ensemble

Notre charte déontologique

- Adopter une attitude d'ouverture vis-à-vis des pratiques, des évolutions sociales et des connaissances actuelles liées à l'accueil des jeunes enfants.
- Annoncer et appliquer la règle de confidentialité durant le temps de formation. Les exemples et expériences amenés par l'intervenant ou les stagiaires devront toujours rester anonymes.

- Mettre à votre disposition un référent pédagogique pouvant construire un programme adapté à vos attentes et un référent administratif pour le suivi de votre dossier de prise en charge.
- Mettre en place des groupes adaptés au contenu de la formation.
- Prendre en compte les appréciations rendues par les stagiaires lors des évaluations.

ACHIL ACEPP s'engage à ce que la collecte et le traitement des données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et libertés.

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Notre équipe

● Yann BATIOT
Responsable de l'Organisme de Formation
02 47 55 96 11
yann.batiot@achil.fr

● Lydie DIEUMEGARD
Responsable Financier et Administratif de
l'Organisme de Formation
02 47 55 96 11
lydie.dieumegard@achil.fr

● Annie-Claude PRADEILLES
Chargée de Mission Formation l'Organisme
de Formation
02 47 55 96 11
06 21 21 42 63
annie-claude.pradeilles@achil.fr

Les formateurs

● Lydie DIEUMEGARD,
Directrice administratif et financier ACHIL
ACEPP

● Christelle BERNARD

● Elif BATMAN

Vie associative
Gestion d'un EAJE, d'un RAM
Comptabilité – Prévisionnel - Bilan

Educatrice spécialisée

Infirmière

Les intervenants extérieurs

● Ellen LANFANT

● Nathalie ETEVENAUX

● Noela FERNANDES

● Christelle COATLEVEN BOULIER,

Monitrice de portage physiologique

Psychomotricienne

Psychologue

Ergothérapeute

Une Charte de l'Intervenant en Formation est signée par chaque formateur, elle garantit une base de travail et une éthique commune s'appuyant sur les valeurs du réseau ACEPP. Les profils sont répertoriés dans une CVthèque tenue à jour à ACHIL ACEPP.

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Notre règlement intérieur

Le présent règlement intérieur est établi conformément à la législation en vigueur (art. L.63.52-3, R 6352-1 à R 6352-8 du Code du Travail). Il s'applique aux personnes inscrites à une action de formation organisée par ACHIL ACEPP. Il définit les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline applicables à ces personnes.

A - Conditions générales

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par ACHIL ACEPP.

B - Hygiène et sécurité

Les participants à une action de formation organisée par ACHIL ACEPP sont tenus de se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité applicables dans les locaux où se déroule la formation.

C - Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

D - Protection des personnes et des biens

Elle est assurée par des installations et équipements de sécurité dans le respect de la réglementation. (Confère affichage des consignes de sécurité dans les salles où les formations sont dispensées).

E - Consignes générales d'incendie

Toute personne témoin d'un début d'incendie doit immédiatement :

1/ Appeler les secours en composant le (0)18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable.

2/ Suivre les Consignes générales d'évacuation du lieu de formation.

F - Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement des biens personnels des stagiaires

ACHIL ACEPP décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux (salle de formation, locaux administratifs, parking,...).

G - Présence - Absence et retard

Les horaires de formation sont fixés par

l'Organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires sur le programme de formation et la convention. Ils sont tenus de respecter ces horaires : en cas d'absence ou de retard, les stagiaires doivent avertir l'Organisme de formation.

Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation sauf circonstances exceptionnelles.

Les stagiaires sont tenus de remplir et signer la feuille d'émargement, l'attestation de présence et en fin de stage à participer au bilan de formation.

H - Règles disciplinaires

En cas de problème grave, ACHIL ACEPP peut prononcer l'une des sanctions suivantes à l'égard des stagiaires : rappel à l'ordre, avertissement écrit, exclusion temporaire, exclusion définitive. Cette décision ne sera prise qu'après avoir informé préalablement l'intéressé des griefs retenus contre lui et avoir entendu ses explications. En cas d'incident ou de litige durant la formation, tout stagiaire peut, après en avoir informé le formateur, demander à être reçu par le responsable d'ACHIL ACEPP.

I - Force majeure

En cas de force majeure (événement imprévisible et extérieur), ACHIL ACEPP sera libéré de toute obligation envers le stagiaire.

J - Politique de gestion des données personnelles

ACHIL ACEPP s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et libertés.

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire par le biais du livret d'accueil du stagiaire.

Votre départ en formation

Inscription

Formulaire d'inscription disponible en fin de catalogue avec la possibilité de préciser les attentes des stagiaires.

Confirmation

Un mail de confirmation de l'inscription est adressé automatiquement à l'adresse mail donnée par le stagiaire. (Soit l'adresse professionnelle du stagiaire, soit son adresse personnelle s'il s'inscrit en individuel).

Convocation – Convention - Livret du stagiaire

Trois semaines avant le début de la formation vous recevrez à l'adresse mail de la structure ou sur votre adresse personnelle en cas d'inscription en individuel

- Une convocation vous précisant le jour, le lieu et les horaires ainsi qu'un numéro de téléphone en cas d'urgence
- La convention avec le programme
- Le livret d'accueil du stagiaire

Formation

Nos formations se déroulent dans des salles louées à cet effet, et habilitées à recevoir du public. Les attestations de présence et de fin de formation seront remises le dernier jour de formation.

Evaluations

A l'issue de la formation, en fin de journée, le stagiaire devra remplir une évaluation de la formation ainsi qu'une auto-évaluation des acquis. Quelques temps après le stagiaire et le responsable hiérarchique seront invités à remplir une évaluation à 90 jours de l'impact de la formation en situation professionnelle.

Facturation

La facture de la formation sera adressée au plus tard 15 jours après le déroulement de la formation.

Des frais d'annulation pourront être demandés selon les modalités ci-dessous :

Jusqu'à 15 jours calendaires avant le début de la formation	De 14 j à 7 jours calendaires avant le début de la formation	De 6 j à 3 jours calendaires avant le début de la formation	Moins de 3 jours calendaires avant le début de la formation
Pas de frais d'annulation	30% des frais de formation seront facturés	50% des frais de formation seront facturés	La totalité des frais de formation sera facturée

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Sommaire des formations

Animer, motiver et coordonner une équipe de travail	Evelyne HENNINGER EMH Conseil et Formation
Le Portage, un outil d'accompagnement bienveillant	Ellen LANFANT
Accueillir l'enfant présentant des troubles du comportement	Christelle BERNARD LEPINAY Philippe DULIN
Sensibilisation à l'approche SNOEZELEN	Nathalie ETEVENAUX
Les maladies infantiles	Elif BATMAN-COZIAN
Psychologie du jeune enfant	Noela FERNANDES
Gestion du social	Lydie DIEUMEGARD
Chansons et comptines signées	Anne LIGOU Croc Music
Gestes et postures	Christelle BOULIER COATLEVEN
PSC1 Pédiatrique	Jean-Baptiste CHARNET

Nouveauté ACHIL ACEPP

Certaines de nos formations sont possibles en intra.

Nous consulter pour construire ensemble le projet, ACHIL ACEPP assurera le suivi administratif.

Programme de formation : Animer, motiver et coordonner une équipe de travail

DUREE : 4 jours

DATES ET HORAIRES : 28 février et 1^{er} mars puis 14 et 15 mars 2019 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 28 heures)

LIEU : Espace Jacques Villeret 11 rue Saussure Quartier des Fontaines 37200 TOURS

PUBLIC : Directeur-trice-s, responsables et directeur-trice-s adjoint-e-s, co-responsables de structures d'accueil.

PREREQUIS : Personnels d'encadrement en EAJE.

OBJECTIF PRINCIPAL : Etre en capacité de coordonner une équipe au quotidien.

OBJECTIFS SPECIFIQUES: Comprendre le contexte du travail et l'évolution des mentalités. Adapter et clarifier son rôle. Disposer d'outils et de méthodes pour animer et motiver son équipe au quotidien. Organiser le travail de son équipe et développer l'autonomie de ses collaborateurs. Augmenter sa capacité de communication et acquérir plus d'assurance, comprendre ses collaborateurs, apprendre à négocier.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

✚ Jour 1 : Définir le rôle, les missions et les enjeux de l'encadrement :

Ses différents rôles : gérer, motiver, responsabiliser, décider. Les attentes contradictoires, les éléments à prendre en compte : conjoncture, changement, contexte de la structure. Les récentes évolutions du droit du travail.

Les grandes fonctions : animation, gestion, exécution, réflexion :

Le coordinateur rationnel et le coordinateur relationnel.

✚ Jour 2 : Susciter et entretenir la motivation de son équipe :

Les leviers de la motivation individuelle et d'équipe. Mobiliser son équipe autour des objectifs à atteindre. Faire preuve de pédagogie ; donner un sens à l'action. Valoriser les initiatives et les réussites. Motiver dans un contexte difficile.

✚ Jour 3 : Analyser les forces et le potentiel de ses collaborateurs :

Elaborer la grille de compétence de son équipe. Identifier les points forts. Se rendre disponible.

Communiquer efficacement avec son équipe :

Identifier son style de communication. Développer l'écoute active au quotidien. S'approprier une méthode de communication permettant d'impliquer ses collaborateurs. Bien gérer toute situation de communication.

✚ Jour 4 : Piloter et faire progresser son équipe :

Suivre et accompagner dans le temps le travail de son équipe. Mettre en place un tableau de bord. Vérifier l'atteinte des résultats et « recadrer ». Etre directif quand la situation s'impose. Préconiser des actions de formations adaptées.

Organiser son travail personnel :

Définir un poste de travail. Se doter de priorités, hiérarchiser les tâches.

EVALUATION DE LA FORMATION :

Evaluation le jour même : tour de table et évaluation par le biais d'un questionnaire de satisfaction et d'auto évaluation des acquis.

Evaluation 90 jours après la formation : un questionnaire sera envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES : La formation est basée sur des apports théoriques et finalisée par l'élaboration de son profil d'Encadrant grâce au test MBTI. Plusieurs ateliers seront mis en place au cours de ces sessions. Des jeux de rôle seront proposés. Les contenus présentés pourront être modulés en fonction des différentes situations de travail apportées par les participant-e-s eux-mêmes.

FORMATEUR : Evelyne HENNIGER, Formatrice consultante en ressources humaines et en accompagnement des changements professionnels.

TARIFS : 650€ Professionnel-le-s des Associations du réseau ACHIL ACEPP

850€ Professionnel-le-s hors réseau ACHIL ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Programme de formation : Le portage, un outil d'accompagnement bienveillant

DUREE : 1 journée

DATES ET HORAIRES : Jeudi 4 avril 2019 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 7 heures)

LIEU : Espace Jacques Villeret 11 rue Saussure Quartier des Fontaines 37200 TOURS

PUBLIC : Professionnel-le-s d'Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants, Animatrices de RAM, parents.

PREREQUIS : aucun

OBJECTIF PRINCIPAL : Permettre aux professionnel-le-s de la petite enfance de s'approprier les techniques de portage, en connaître les atouts et ses limites.

OBJECTIFS SPECIFIQUES: Connaître les bénéfices du portage en structure d'accueil et ses limites. Savoir informer le parent sur les bienfaits du portage et l'orienter vers des ateliers si nécessaire.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

🚦 Séquence 1 :

Histoire du portage et contexte socio culturel

Les bienfaits du portage : pour le porté, pour le porteur

Bénéfices et limites du portage en structure d'accueil

🚦 Séquence 2 :

Apports théoriques (avec supports visuels)

- Le développement de l'enfant
- Points importants pour un portage respectueux de la physiologie, et sécurité.

Présentation du matériel et manipulation de poupons

🚦 Séquence 3 :

Manipulation de différents outils de portage et pratique :

- Le sling : installation simple et avec volte
- Echarpes tricotées et tissées : quelles différences, nouage en portage ventral
- Le Mei tai : installation en portage ventral et sur le côté

🚦 Séquence 4 :

Questions, analyses d'expériences, situations particulières

Evaluation de la formation

EVALUATION DE LA FORMATION:

Evaluation le jour même : Tour de table et évaluation par le biais d'un questionnaire de satisfaction et d'auto évaluation des acquis.

Evaluation 90 jours après la formation : Un questionnaire sera envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES : Les apports théoriques seront présentés via un power point, agrémenté de photos ou schémas.

Un document sera remis en fin de session reprenant les points essentiels ainsi que des liens vers des vidéos. Différents moyens de portage seront mis à disposition ainsi que des poupons de portage lestés pour la pratique.

FORMATRICE : Ellen LANFANT, Monitrice de portage physiologique certifiée

TARIFS : 250€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

50€ Parents du réseau ACHIL ACEPP

Programme de formation : Accueillir l'enfant présentant des troubles du comportement

DUREE : 1 jour

DATES ET HORAIRES : Vendredi 18 octobre 2019 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 7 heures)

LIEU : TOURS

PUBLIC : Professionnel-le-s d'Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants, Animatrices de RAM

PREREQUIS : Professionnel-le-s accompagnant au quotidien de jeunes enfants

OBJECTIF PRINCIPAL :

Sensibiliser et accompagner les personnels sur l'accueil de l'enfant présentant des troubles du comportement .

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

Travailler sur le juste positionnement vis-à-vis des familles.

Appréhender la communication active.

Etre en capacité d'inclure dans le collectif.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Séquence 1 :

Présentation individuelle et motivations. Mise en commun des représentations et des connaissances des stagiaires afin de co-construire un tableau définissant les troubles du comportement et des troubles liés aux TSA et à la déficience mentale avec ses caractéristiques et ses besoins.

Définition de la communication active et mises en situation.

Séquence 2 :

Jeu de redynamisation et débriefing.

Le rapport au cadre et le positionnement du professionnel. Approfondissement théorique sur les TSA et la déficience intellectuelle.

Gestion des comportements difficiles, propositions de pistes et réflexion. Mise en pratique des apports de la journée.

Reprise en grand groupe du tableau élaboré en début de session et bilan de la journée.

EVALUATION DE LA FORMATION :

Evaluation le jour même : tour de table et évaluation par le biais d'un questionnaire de satisfaction et d'auto évaluation des acquis.

Evaluation 90 jours après la formation : un questionnaire sera envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES : Apport d'éléments théoriques et pratiques. Etude de cas et échanges d'expériences. Exercices, jeux, théâtre forum et échanges enrichiront les contenus théoriques. Un dossier pédagogique avec une bibliographie sera remis à chaque participant.

FORMATEURS : Christelle BERNARD LEPINAY Educatrice spécialisée et chargée de mission du Pôle Ressources ACHIL ACEPP et Philippe DULIN, Comédien.

TARIFS : 250€ Professionnel-le-s des Association du réseau ACHIL ACEPP

50€ Parents adhérents au réseau ACHIL ACEPP

350€ Professionnel-le-s hors réseau ACHIL ACEPP

Programme de formation : Sensibilisation à l'approche Snoezelen

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : 20 et 21 mai 2019 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

LIEU : Espace Jacques Villeret 11 rue Saussure Quartier des Fontaines 37200 TOURS

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants, parents.

LES PREREQUIS NECESSAIRES : Avoir quelques connaissances des besoins du jeune enfant.

OBJECTIF PRINCIPAL : Sensibilisation à l'approche Snoezelen

OBJECTIFS SPECIFIQUES : Aborder les bases du concept Snoezelen. Evoquer, aborder et réaliser quelques techniques simples avec des matériaux basiques. Etre en capacité de proposer des stimulations sensorielles auprès des tout-petits.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Séquence 1 :

Historique. Définitions.

Principes de base du concept Snoezelen : axe relationnel, axe sensoriel, axe de détente et bien être.

Séquence 2 :

Rappel des différents sens utilisés et approfondissement de quelques sens méconnus et sous exploités (odorat, tactile, vibratoire, vestibulaire...)

Quelques références théoriques pour mieux comprendre le développement du jeune enfant : les stades de développement selon Piaget, le T.S.A.R,

Séquence 3 :

Découverte d'un espace Snoezelen

Séquence 4 :

Le cadre temporo-spatial de la séance : une rencontre qui se situe dans l'ICI et le MAINTENANT.

L'accompagnement en Snoezelen.

Déroulé d'une séance.

EVALUATION DE LA FORMATION :

Evaluation le jour même : tour de table et évaluation par le biais d'un questionnaire de satisfaction et d'auto évaluation des acquis.

Evaluation 90 jours après la formation : un questionnaire sera envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES : Alternance d'exposés théoriques, de débats et d'échanges. Pratique autour de notre perception sensorielle. Exercices de mise en oeuvre de techniques simples pour les jeunes enfants. Mise en situation dans un espace Snoezelen.

FORMATEUR : Nathalie ETEVENAUX, Psychomotricienne – Formatrice Snoezelen, sensorialité.

TARIFS : 460€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

100€ Parents adhérents au réseau ACHIL ACEPP

550€ professionnel-le-s hors réseau

Programme de formation : Les maladies infantiles

DUREE : 1 jour

DATES ET HORAIRES : jeudi 6 juin 2019 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 7 heures)

LIEU : Espace Jacques Villeret 11 rue Saussure Quartier des Fontaines 37200 TOURS

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants. Parents adhérents.

PREREQUIS : Aucun

OBJECTIFS SPECIFIQUES : Repérer les maladies infantiles les plus fréquentes.

Rappels des mesures d'hygiène et de prévention en cas de maladies infectieuses en EAJE.

Aborder les nouvelles recommandations du calendrier vaccinal.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE

Séquence 1 : Les maladies infantiles d'origine virale, d'origine bactérienne, les parasites : symptômes et prise en charge.

Les infections ORL et bronchiques : rappel anatomique de la sphère ORL, les pathologies courantes : l'angine, la bronchiolite, l'otite, la rhinopharyngite, l'asthme (dispositif PAI)

Séquence 2 : Les mesures d'hygiène et les modes de contamination : hygiène des mains, définition des modes de contamination. La fièvre : définition, prise en charge, protocole et transmission.

Les vaccinations : définition, calendrier vaccinal pour l'entrée en EAJE, les populations à risque. L'information aux familles.

Séquence 3 : Mise en pratique :

Lavage des mains et solution hydro alcoolique,

Lavage de nez,

Soin des yeux.

Séquence 4 : Echange sur les contenus abordés, réponses aux questions et bilan de fin de session.

EVALUATION DE LA FORMATION :

Evaluation le jour même : tour de table et évaluation par le biais d'un questionnaire de satisfaction et d'auto évaluation des acquis.

Evaluation 90 jours après la formation : un questionnaire sera envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

La présentation se fera à l'aide d'un power point. Des documents supports seront présentés et fournis aux participant-e-s. L'intervenante s'appuyera sur des protocoles existants à ACHIL ACEPP.

FORMATEUR : Elif **BATMAN- COZIAN**, Infirmière diplômée d'état.

TARIFS : 200€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

300€ Parents du réseau ACHIL ACEPP

350€ Professionnel-le-s hors réseau ACHIL ACEPP

Programme de formation : Psychologie du jeune enfant

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : les 25 et 26 septembre 2019 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

LIEU : Espace Jacques Villeret 11 rue Saussure Quartier des Fontaines 37200 TOURS

PUBLIC : Personnels de la Petite Enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.

LES PREREQUIS NECESSAIRES : Avoir quelques connaissances des besoins du jeune enfant.

OBJECTIF PRINCIPAL :

Acquérir les connaissances fondamentales du développement psychologique du jeune enfant, de 0 à 3 ans.

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

Interroger, partager ses pratiques professionnelles, ses représentations au regard des apports théoriques proposés.

Acquérir des savoirs et savoir-faire favorisant l'autonomie du jeune enfant.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Séquence 1 : Présentation: déroulé de la formation et présentation de chacun et de ses attentes.

Les origines de la psychologie du jeune enfant.

L'enfant est une personne : les interactions précoces, la notion d'attachement et de séparation.

Séquence 2 : Mieux comprendre les pleurs du bébé.

Un accueil bienveillant des émotions.

Séquence 3 : Chaque enfant grandit à son rythme:

Les multiples développements.

Structurer l'environnement.

Séquence 4 : L'importance du cadre et des règles dans le développement psychologique du jeune enfant.

EVALUATION DE LA FORMATION :

Evaluation le jour même : Tour de table et évaluation par le biais d'un questionnaire de satisfaction et d'auto évaluation des acquis.

Evaluation 90 jours après la formation : un questionnaire sera envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

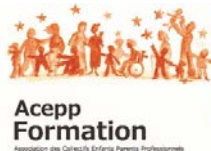
MOYENS PEDAGOGIQUES : L'animation est basée sur une analyse technique et la déclinaison opérationnelle de tous les points identifiés dans le programme, ainsi que sur le témoignage et les apports des stagiaires et si nécessaire un travail en sous-groupe. Un support comprenant un dossier documentaire sur le contenu et le support utilisé pour l'animation seront remis aux participant-e-s.

LE FORMATEUR : Noela FERNANDES, Psychologue.

TARIF : 460€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACEPP

100€ Parents adhérents au réseau ACEPP

550€ Professionnel-le-s hors réseau



Programme de formation : La gestion du social

DUREE : 1 jour

DATE ET HORAIRES : 6 novembre 2019 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 7 heures)

LIEU : Tours dans les locaux d'ACHIL ACEPP.

PUBLIC : Directrices d'EAJE, EJE en future responsabilité d'établissement, Assistantes de gestion, Bénévoles du réseau

PREREQUIS : Personnes en charge de la gestion du social dans un EAJE

OBJECTIF PRINCIPAL :

Maitriser au quotidien la gestion du social dans le cadre d'un poste à responsabilité

OBJECTIFS SPECIFIQUES:

Identifier les différents contenus d'un contrat de travail.

Etre en capacité de suivre la gestion d'un arrêt de travail et de rédiger une déclaration d'accident de travail.

Comprendre les contenus d'un bulletin de salaire.

Comprendre le fonctionnement des congés payés et CP Supplémentaires

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Séquence 1 :

Rappel des différents contenus d'un contrat de travail et de ses avenants.

Définition du temps de travail, de la gestion des heures supplémentaires, des heures complémentaires.

Gestion d'un arrêt maladie, accident du travail.

Information sur la prévoyance, la mutuelle, les documents obligatoires à remettre aux salariés.

Documents obligatoires à avoir dans le dossier salarié.

Séquence 2 :

Explication du contenu d'un bulletin de salaire.

Fonctionnement des congés payés et CP supplémentaires.

Gestion des visites médicales.

EVALUATION DE LA FORMATION :

Evaluation le jour même : tour de table et évaluation par le biais d'un questionnaire de satisfaction et d'auto évaluation des acquis.

Evaluation 90 jours après la formation : un questionnaire sera envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

L'animation est basée sur une analyse technique et la déclinaison opérationnelle de tous les points identifiés dans le programme. Des études de cas seront analysés collectivement.

Un support comprenant un dossier documentaire sur le contenu et le support utilisé pour l'animation est remis aux participants.

FORMATEUR : Lydie DIEUMEGARD

TARIFS : 225€ Associations du réseau ACHIL ACEPP

50€ Parents adhérents au réseau ACHIL ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37



Programme de formation : Chansons et comptines signées

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : jeudi 10 et 11 octobre 2019 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

LIEU : Espace Jacques Villeret 11 rue Saussure Quartier des Fontaines 37200 TOURS

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants, parents bénévoles participant à l'accueil des enfants.

PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF PRINCIPAL : Découvrir le concept de la communication gestuelle associée à la parole et découvrir comment l'utiliser à travers les chansons et les comptines.

OBJECTIFS SPECIFIQUES : Maitriser les enjeux de la Langue des Signes Française (LSF)

Découvrir, enrichir, et élargir son répertoire de comptines et chansons signées.

Découvrir la voix, le chant dans le développement de l'enfant.

Créer des outils pour un projet de partage avec les familles.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE

Séquence 1 : Maitriser le concept de la communication gestuelle associée à la parole : des signes pour aider la communication avec l'enfant. Comprendre la constitution d'un signe.

Séquence 2 : Découvrir, enrichir, et élargir son répertoire de comptines et chansons signées. Mettre en place les signes dans le chant de l'enfant. S'adapter à la spécificité de la voix de l'enfant.

Séquence 3 : Elaborer, renouveler, enrichir son répertoire de chansons et comptines signées. Comment adapter les signes sur des chansons et comptines connues.

Séquence 4 : Créer et imaginer ses propres comptines et chansons signées.

EVALUATION DE LA FORMATION :

Evaluation le jour même : tour de table et évaluation par le biais d'un questionnaire de satisfaction et d'auto évaluation des acquis.

Evaluation 90 jours après la formation : un questionnaire sera envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

L'animation est basée sur une participation très dynamique des stagiaires. Les apports théoriques seront alternés avec des exercices pratiques.

Au terme de la formation, chaque participant-e sera en possession de tous les outils permettant d'initier des ateliers autour du chant, des comptines pour le jeune enfant, dans le cadre de leur travail. Un support comprenant un dossier documentaire sur le contenu est remis aux participant-e-s.

FORMATEUR : Anne LIGOU, Directrice et intervenante à CROC MUSIC

TARIFS : 460€ Associations du réseau ACHIL ACEPP

100€ Parents adhérents au réseau ACHIL ACEPP

500€ Tout Public

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Programme de formation : Gestes et postures

DUREE : 1 jour

DATE ET HORAIRES : vendredi 22 novembre 2019 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 7 heures)

LIEU : Espace Jacques Villeret 11 rue Saussure Quartier des Fontaines 37200 TOURS

PUBLIC : Professionnel-le-s de la Petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants. Animatrices de RAM. Assistantes maternelles. Parents du réseau ACHIL ACEPP.

PREREQUIS : Pas de prérequis

OBJECTIF PRINCIPAL :

- ✚ Adopter les principes d'économie articulaire
- ✚ Appliquer les règles d'ergonomie et d'aménagement de l'environnement de travail
- ✚ Prévenir les risques de pathologies liées aux contraintes professionnelles.

OBJECTIFS SPECIFIQUES:

- Identifier des risques liés aux gestes et postures spécifiques de leur métier
- Appliquer des principes de sécurité et d'économie articulaire
- Exercer un regard critique sur sa situation de travail pour améliorer son espace de travail
- Rechercher des solutions, savoir faire des propositions et donner des conseils d'aménagements
- Acquérir une bonne hygiène de vie

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Séquence 1 :

Echanges d'expériences personnelles
Repérage des situations professionnelles ayant déjà entraîné des douleurs
Introduction sur les troubles musculo-squelettiques (TMS)
Expérimentation de pratiques professionnelles
Notions d'anatomie et de physiologie
Prise de conscience de la région lombaire
Développement des compétences gestuelles
Initiation aux techniques d'entretien corporel diverses

Séquence 2 :

Analyse d'activités et mise en situation des pratiques professionnelles
Apprentissage et automatisation des « postures à adopter » lors des diverses activités de la journée des professionnel(le)s de la petite enfance
Points sur les acquis
Initiation aux techniques d'entretien corporel
Evaluation.

EVALUATION DE LA FORMATION :

Evaluation le jour même : tour de table et évaluation par le biais d'un questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation des acquis.

Evaluation 90 jours après la formation : un questionnaire sera envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES : Echanges et interactions permanentes. Mises en situation, expérimentation. Analyse d'activités en petits groupes et restitution à l'ensemble du groupe. Support théorique, bibliographie et « aide mémoire » remis aux participants.

FORMATEUR : Christelle COATLEVEN BOULIER, Ergothérapeute

TARIFS : 250€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

50€ Parents adhérents au réseau ACHIL ACEPP

350€ Professionnel-le-s hors réseau

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Programme de formation : Initiation aux premiers secours pédiatriques

DUREE : 1 jour

DATE ET HORAIRES : 12 décembre 2019 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 7 heures)

LIEU : Tours

PUBLIC et PREREQUIS : Personnels travaillant dans le champ de la petite enfance et accompagnant au quotidien de jeunes enfants, parents bénévoles des établissements d'accueil de jeunes enfants titulaires ou non d'un diplôme de premiers secours.

OBJECTIF PRINCIPAL :

Sensibiliser les participants à l'alerte et aux gestes de premiers secours adaptés au jeune enfant.

OBJECTIFS SPECIFIQUES:

Acquérir les gestes nécessaires pour faire face à une urgence chez le nourrisson jusqu'à 12 mois.

Acquérir les gestes nécessaires pour faire face à une urgence chez le jeune enfant de 1 à 7 ans.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

- ✚ **Séquence 1** : La protection et l'alerte, observer la scène et soustraire la victime au danger. Transmettre un message d'alerte complet au service de secours adapté.
La victime qui s'étouffe, identifier l'obstruction des voies aériennes et réagir face à une obstruction totale ou partielle.
La victime inconsciente, vérifier l'état de conscience de la victime, libérer les voies aériennes et vérifier la respiration. Mettre en position latérale de sécurité.
- ✚ **Séquence 2** : La victime qui ne respire pas (arrêt cardiaque), préparer la victime pour la réanimation cardio-pulmonaire, pratiquer le massage cardiaque, pratiquer la ventilation artificielle, utiliser un défibrillateur automatique.
La victime qui présente une plaie ou une brûlure.
Evaluer la gravité d'une plaie, réagir face à une plaie grave ou simple.
Evaluer la gravité d'une brûlure, réagir face à une brûlure grave ou simple.

EVALUATION DE LA FORMATION :

Evaluation le jour même : tour de table et évaluation par le biais d'un questionnaire de satisfaction et d'auto évaluation des acquis.

Evaluation 90 jours après la formation : un questionnaire sera envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposé participatif, démonstrations commentées et justifiées, apprentissage de gestes, cas concrets.

FORMATEUR : Jean Baptiste CHARNET, formateur titulaire du Brevet National de Moniteur de Premiers Secours.

TARIFS : 250€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP
50€ Parents adhérents au réseau ACHIL ACEPP
350€ Tout Public

Récapitulatif des inscriptions

Formations	Participants	Fonctions
Animer,motiver et coordonner une équipe de travail		
Le portage, un outil d'accompagnement bienveillant		
Accueillir l'enfant présentant des troubles du comportement		
Sensibilisation à la pratique Snoezelen		
Les maladies infantiles		
Psychologie du jeune enfant		
La gestion du social		
Chansons et comptines signées		
Gestes et postures		
Initiation aux premiers secours pédiatriques		

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37



BULLETIN
D'INSCRIPTION FORMATION
2019
ACHIL ACEPP



Bulletin d'inscription 2019

Ce bulletin est à imprimer autant de fois que nécessaire

Un bulletin par formation

A retourner à **ACHIL ACEPP 111-113 rue du rempart 37000 TOURS**

Mail : contact@achil.fr

Organisme

Nom de la

structure:.....

Adresse :.....

Tél : : Mail :

Stagiaires

Nom	Prénom	Poste/Missions	Mail personnel

Vos attentes par rapport à la formation :

Nom	Prénom	Poste/Missions	Mail personnel

Vos attentes par rapport à la formation :

INSCRIPTION A LA FORMATION

INTITULE:.....

DATE(S):..... COUT:..... € XNOMBRE DE PERSONNES

COUT TOTAL = €

FINANCEMENT

La formation sera à régler directement à ACHIL ACEPP. Une facture acquittée vous sera transmise en retour.

FAIT ALE.....

SIGNATURE EMPLOYEUR,

Nom, Qualité et Cachet de la Structure

« Les informations recueillies sont nécessaires pour vos départs en formation. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de notre organisme de formation. La collecte et le traitement sont conformes au règlement sur la protection des données RGPD et à la loi informatique et libertés »

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Notes

Récapitulatif des formations 2019

Animer, motiver et
coordonner une équipe de
travail

28 février-1^{er} mars
14 et 15 mars

Le portage, un outil
d'accompagnement
bienveillant

4 avril

Accueillir l'enfant présentant
des troubles du
comportement

~~26 avril~~ reporté au 18 octobre

Sensibilisation à l'approche
Snoezelen

20 et 21 mai

Les maladies infantiles

6 juin

Psychologie du jeune enfant

25-26 septembre

Chansons et comptines
signés

10 et 11 octobre

La gestion du social

6 novembre

Gestes et postures

22 novembre

Initiation aux premiers
secours pédiatriques

12 décembre

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37